



Nous, Housing Europe, DELPHIS, l'Association Internationale des Locataires et les Membres du Forum de parties prenantes ERHIN (listés ci-dessous), nous sommes réunis ce 6 Octobre 2014 à Bruxelles pour réaffirmer notre engagement à œuvrer collectivement pour promouvoir la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans le secteur du logement social et abordable, dans l'objectif de maximiser les bénéfices pour la société.

Le secteur contribue à l'objectif d'Europe 2020 d'une croissance intelligente, durable et inclusive. En outre, de plus en plus de citoyens européens sont en demande d'un logement abordable et il existe un besoin croissant d'investissement, en particulier dans les zones urbaines en développement. Pour répondre à la diversité des besoins, différentes formes d'habitat doivent être encouragées, par des politiques de logement neutres quant au statut d'occupation, incluant du logement locatif et coopératif.

Confronté à des problématiques économiques, sociales et environnementales croissantes, le secteur de l'habitat connaît des transformations majeures à travers l'Europe. L'ensemble des organismes de logement doivent développer, adapter voire même changer leur fonctionnement et pratiques pour faire face aux défis présents et futurs. Les organismes de logement social et abordable ont une responsabilité particulière vis-à-vis de la société dans son ensemble.

Plus que jamais, les défis complexes d'aujourd'hui nécessitent que les organismes et leurs parties prenantes coopèrent étroitement pour promouvoir et développer un Habitat Responsable : une production et une gestion éthiques et équitables de l'habitat, qui améliorent les conditions économiques et sociales des territoires. L'habitat responsable forme un socle à la cohésion sociale, au développement local et à l'attractivité des territoires, à la qualité de vie des locataires/résidents et des acteurs locaux, maximisant ainsi la valeur partagée sur le long terme.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises peut être un outil puissant pour accompagner cette transition et aider les organismes à répondre aux défis actuels et à venir. En particulier, elle peut aider à améliorer la qualité des relations et de la coopération entre les organismes de logement social et leurs différentes parties prenantes (dont les locataires/résidents et leurs représentants), et leur façon de travailler ensemble pour atteindre leurs objectifs communs. La RSE se fonde sur un engagement stratégique et conduit à développer des relations équilibrées, reposant sur des objectifs, rôles et responsabilités clairs et transparents, pour le bénéfice de tous les partenaires.

C'est pourquoi les parties soussignées s'accordent sur les éléments suivants :

- 1) Selon notre approche, la RSE dans le logement social et abordable contribue à :
 - ▶ **une économie responsable et durable**, par un investissement pérenne dans l'habitat et les territoires, la recherche de sources nouvelles ou alternatives de financement, des pratiques d'achat responsables et efficaces, des partenariats avec les collectivités et les fournisseurs d'énergie et des coûts de logement modérés pour les habitants ;
 - ▶ **l'équilibre social des territoires**, en particulier par la qualité et l'accessibilité économique des logements, la prise en compte de la proximité aux services, la sécurité d'occupation, la nécessité de promouvoir la mixité sociale, l'intégration sociale et la stabilité des territoires ;
 - ▶ **protéger l'environnement et les ressources naturelles**, en particulier par des mesures d'efficacité énergétique, des infrastructures écologiques et des espaces verts ;
 - ▶ **une bonne gouvernance et des relations équilibrées aux parties prenantes**, au travers d'une déontologie renforcée et d'un meilleur management, par la transparence et le rendre compte, le dialogue et l'implication des parties prenantes, le renforcement de la participation institutionnelle et structurée des locataires/résidents ;
 - ▶ **une gestion responsable des ressources humaines**, en offrant des opportunités égales pour tous et des conditions d'emploi équitables, en favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale et de bonnes conditions de travail, et en proposant des possibilités de formation pour le personnel.
- 2) Les principes de la RSE doivent être inscrits dans l'ADN des organismes de logement responsables ; il s'agit de ce qu'ils font et de comment ils le font. Nous soutenons la diffusion de la RSE dans le secteur du logement social et abordable dans nos activités et périmètres d'action. Nous encouragerons la mise en place de partenariats entre les différentes parties prenantes aux niveaux national, régional et local.
- 3) Investir dans l'Habitat Responsable, c'est créer de la valeur partagée et générer des bénéfices économiques et sociaux pour les citoyens et les territoires. Les pays de l'Union Européenne doivent prendre des engagements financiers de long terme pour un habitat accessible et abordable. Les partenaires soussignés soutiendront toutes formes d'investissement et d'engagements financiers qui contribuent à fournir et renforcer le développement d'un marché du logement plus durable et abordable au sein de l'Union Européenne.

Signataires :

 Housing Europe – au nom de ses membres Marc Calon, President 	 City of Vienna Michael Ludwig, Housing Councillor 	 Confédération Nationale du Logement Eddie Jacquemart, President 	 Confederation of Family Organisations in the European Union Agnes Uherezcky, Director 	 DELPHIS Olivier Barry, President 	
 Deutscher Mieterbund e.V. Lukas Siebenkotten, Director 	 International Union of Tenants Sven Bergenstrahle, President 	 Lejernes Lands Organisation Helene Toxvaerd, President 	 Nederlandse Woonbond Ronald Paping, Director 	 Royal Institution of Chartered Surveyors Peter Bolton King, Global Residential Director 	 SOLIDAR Conny Reuter, Secretary General 